

seule fois, il n'en souffre pas moins et l'ultime résultat de la mesure législative sera qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1965, les matériaux de construction et les machines de production seront frappés d'une taxe de 11 p. 100.

A l'étape de la résolution, le député de Danforth (M. Scott), au nom de notre parti, a proposé ou essayé de proposer un amendement pour supprimer cette disposition. S'il l'a fait c'est parce que nous nous opposons à la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et les machines de production. Nous nous y opposons en premier lieu parce que le gouvernement déclarait que le problème national le plus important était aujourd'hui l'expansion de l'activité économique et le plein emploi. Si le gouvernement avait passé en revue l'ensemble de l'économie pour trouver un moyen de faire échec à ses propres efforts, il n'aurait pas trouvé mieux. En effet, aucune industrie n'est mieux à même de donner du travail que l'industrie de la construction. A partir des chantiers d'abatage jusqu'aux scieries, des briqueteries aux fabriques de ciment, en passant par l'industrie des transports, toutes les industries de la construction, y compris les fabriques d'appareils électriques et d'installations sanitaires, tous ces secteurs d'activité bénéficieraient d'un programme accéléré de construction. Cette taxe imposée par le gouvernement ne peut que réduire le volume de construction qui serait normalement réalisé.

On a illustré par bien des chiffres les répercussions que cette taxe aurait sur l'entrepreneur moyen. L'Association des entrepreneurs en construction résidentielle de Toronto exposait, dans son mémoire au gouvernement, que la taxe de vente de 11 p. 100 augmenterait d'environ \$700 le prix d'achat d'une maison de grandeur moyenne, que moyennant un intérêt de 6¼ p. 100 sur un emprunt hypothécaire de 25 ans, cette augmentation se monterait à \$4.59 par mois, soit \$1,377 répartis sur les 25 ans. Beaucoup réfléchiront deux fois avant de bâtir une maison et cette taxe déduira de leur revenu, même s'ils se décident à acheter une maison, des sommes qui auraient pu servir à l'achat de biens de consommation.

Ce ne sont pas seulement les propriétaires qui auront à en souffrir. Il y a aussi les industries qui projettent d'agrandir des usines au prix de millions de dollars et, naturellement, ces compagnies seront maintenant portées à hésiter et à se demander quel sera le coût des travaux, étant donnée l'imposition d'une taxe de vente de 11 p. 100, non seulement sur la construction d'édifices, mais aussi sur les machines et l'équipement nécessaires à leurs fabriques. Je trouve donc que le gouvernement commet une grave erreur en

choisissant cette méthode comme moyen d'augmenter ses revenus. Je trouve que cette méthode va à l'encontre de l'objectif général de son programme principal, c'est-à-dire son désir de stimuler l'économie et de créer le plein emploi pour tous les travailleurs valides au Canada.

Voici à peu près comment raisonnent les porte-parole du gouvernement. Ils disent, tout d'abord, que nous avons une taxe de vente de 11 p. 100 sur tout le reste. Donc, pourquoi exonérer les matériaux de construction? La réponse, monsieur l'Orateur, se ramène au raisonnement et aux motifs qu'on a d'abord invoqués pour accorder l'exemption. Cette exemption sur les matériaux de construction et les machines servant à la production a été accordée après la guerre afin de stimuler la construction de logements et de créer de l'emploi. Si c'était nécessaire pendant l'après-guerre, il me semble, juste ciel, que ce l'est encore aujourd'hui. Donc, tous les arguments invoqués pour accorder cette exemption ont encore aujourd'hui exactement la même valeur.

L'autre motif invoqué par les porte-parole du gouvernement, c'est que ce serait la façon la plus juste pour le gouvernement d'obtenir des fonds. Plusieurs honorables vis-à-vis ont déclaré que si le gouvernement doit se procurer des revenus, c'est certainement la façon la plus juste de le faire. Permettez-moi de bien préciser, monsieur l'Orateur, que nous n'avons jamais vénéral le veau d'or d'un budget équilibré, non parce que nous pensons qu'une économie peut accuser indéfiniment des déficits budgétaires, mais parce que nous affirmons que si le gouvernement est prêt à augmenter ses dépenses et à créer le plein emploi, ce plein emploi, une fois créé, assurera au gouvernement des revenus bien plus considérables, de sorte qu'il n'aura aucune difficulté à équilibrer le budget.

Nous croyons que la fonction principale du gouvernement est d'équilibrer l'économie et que lorsque nous aurons atteint une économie équilibrée dans laquelle la production et la consommation sont en équilibre, le problème du budget sera réglé du même coup. Toutefois, si le gouvernement doit trouver de l'argent et se procurer des revenus, il y a bien d'autres sources de revenus que le gouvernement n'envise même pas, comme mon collègue de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) l'a signalé au cours du débat. Le gouvernement pourrait imposer une taxe sur les plus-values de capital.

A une époque, on estimait cette proposition très dangereuse, comme une sorte de menace socialiste. Mais maintenant que le gouvernement des États-Unis prélève depuis plusieurs